

# Feuille officielle du district de La Neuveville

No 17 - Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015



## Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

### TOUR DE ROMANDIE 2015

Le Tour de Romandie nous fait l'honneur d'effectuer, comme en 2012, le départ de sa quatrième étape 2015. Pour accueillir cette manifestation, la Municipalité aura besoin de beaucoup de place. Elle compte, dès lors, sur l'aide et la compréhension de chacune et chacun. En effet :

- La Place de la Gare sera entièrement interdite au parcage du jeudi 30 avril 2015 à 18h00, jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 à 17h00.

- La Place du Marché sera, quant à elle, entièrement interdite au parcage du jeudi 30 avril 2015 à 13h30 au vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 à 17h00.

- La Place de la Liberté sera entièrement interdite au parcage du jeudi 30 avril 2015 à 18h00 au vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 à 17h00. Des festivités pour les enfants sont prévues sur cette place.

Nous vous prions donc de bien vouloir stationner vos véhicules sur les places de parc du Pré-de-la-Tour, ainsi qu'au chemin des Vergers, par exemple.

**Le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015, entre 08h30 et 15h00, toute circulation sera interdite à l'avenue des Collonges, sur les places de la Gare, du Marché et de la Liberté, à la rue de la Gare, ainsi qu'à la rue du Port.**

Nous vous rappelons que le Tour de Romandie est un événement cycliste majeur, bénéficiant d'une audience suisse et internationale. Il représente un vecteur de promotion puissant pour notre cité et son tourisme.

Merci de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place.

Police administrative La Neuveville

### Avis de construction

**Requérante et auteur du projet :** Mme Susanne Nydegger, Grand-Rue 10, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Ouverture de 4 fenêtres de toiture et aménagement des combles en surface habitable, modification de la conduite d'arrivée d'eau, à La Grand-Rue 10, sur la parcelle no 295, ban de La Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville ».

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 1<sup>er</sup> juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> mai 2015  
Services techniques de La Neuveville

### SONDAGE SUR LE THÈME DE LA SÉCURITÉ

Chères habitantes, chers habitants,

Votre sécurité nous tient à cœur ! C'est pourquoi la police cantonale a demandé une étude qui doit permettre de fournir des indications concernant votre sentiment de sécurité et vos besoins. Ces prochains jours, des habitantes et des habitants de la commune sélectionnés de manière aléatoire recevront une lettre de la police cantonale bernoise et seront invités à participer au sondage mené par l'institut de sondage d'opinion Gfs Zurich.

Nous vous prions de participer au sondage, afin que nous puissions améliorer encore la situation en matière de sécurité dans la commune, et donc également votre sécurité personnelle. Nous allons analyser les résultats du sondage avec la police cantonale bernoise et examiner d'éventuelles possibilités d'améliorations. Le sondage est anonyme et vos données personnelles ne seront pas utilisées à d'autres fins. Merci de votre soutien.

Police Administrative  
2520 LA NEUVEVILLE

### AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés le

**Vendredi 8 mai 2015**

Le personnel participera à l'Assemblée générale 2015 des Agences AVS du canton de Berne

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Préposée

### Avis de construction

**Requérant :** M Ettore D'Egidio, rue des Fossés 2, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** Menuiserie Piazza SA, rue de la Bruye 44, 2732 Reconvilier.

**Projet :** Remplacement de 4 fenêtres existantes en façade est et de 2 fenêtres existantes en façade sud par de nouvelles fenêtres en bois avec croisillons posés à l'extérieur des vantaux, à la rue des Fossés 2, sur la parcelle no 271, ban de La Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville ».

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 24 avril 2015 au 25 mai 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 24 avril 2015  
Services techniques de La Neuveville

### PISCINE CHAUFFÉE DU LANDERON OUVERTURE SAMEDI 9 MAI 2015

**Prix indigène pour les habitants  
de La Neuveville du 9 AU 11 mai**

**10% DE RABAIS POUR TOUS SUR LES  
ABONNEMENTS DE SAISON (Avec photo)**

Toujours avec l'aquagym gratuit

Une idée de cadeau pour la fête des mères !

### FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

La Préfecture, le Registre Foncier et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de l'arrondissement administratif du Jura bernois informent la population que leurs guichets et leurs centrales téléphoniques **seront exceptionnellement fermés le vendredi 15 mai 2015 toute la journée.**

**La Préfecture, le Registre Foncier et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.**

### Avis de construction

**Requérants et auteurs du projet :** M. et Mme Jean-Pierre et Susanne Andrey, rue du Lac 1, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Création d'une fenêtre oblique de toiture sur le pan nord du toit et d'une autre fenêtre oblique de toiture sur le pan sud du toit, modification de la cage d'escalier et création d'un accès direct aux combles Est pour le duplex existant, à la rue du Lac 1, sur la parcelle no 410, ban de La Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville »

**Dérogation :** Article 5.2.13 du règlement de quartier « Vieille Ville » (hauteur du linteau des fenêtres obliques de toiture mesurée depuis le plancher des combles supérieure à 2 m).

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 1<sup>er</sup> juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> mai 2015  
Services techniques de La Neuveville

**Police cantonale à La Neuveville  
032 346 88 81**



# Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch  
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

Les Paroisses réformées  
de La Neuveville et du Plateau

## Prévenir le risque suicidaire chez l'enfant et l'adolescent

Mardi 5 mai à 20h00 au Battoir de Diesse, nous aurons la chance d'accueillir un spécialiste des questions relatives au suicide chez les enfants et les jeunes depuis de nombreuses années, *Monsieur Jean-Michel Reinert, psychothérapeute répondant de l'Association Cabinet de la Vie à Genève.*

Accompagner son enfant ou son adolescent est une responsabilité passionnante mais également particulièrement prenante. L'un des enjeux est de maintenir un lien de confiance malgré ses prises de distance ou ses renfermements. Monsieur Reinert nous donnera des pistes très concrètes !

Voici quelques questions abordées parmi d'autres:

- Que dire, que faire, comment se comporter ?
- Pourquoi un jeune peut-il devenir suicidaire ?
- Quels signes permettent de le détecter ?
- Que faut-il éviter de dire ou de faire ?
- Quand comment et où chercher de l'aide ?
- Existe-t-il des jeunes à risque ?
- Qu'est-ce qui peut protéger un jeune ?
- Certaines circonstances ou états peuvent-ils augmenter le risque ?

Entrée libre - Collecte !

## DATES DE TRAITEMENTS 2015 SULFATAGES PAR HÉLICOPTÈRE

Nous vous communiquons les dates de traitements de la région de Ligerz (communes concernées : Ligerz, La Neuveville, Tuscherz-Alfermée, Twann) :

Vendredi 4 juin  
Mercredi 17 juin  
Mercredi 9 juillet  
Jeudi 23 juillet  
Mercredi 5 août

Responsable : Erich Teutsch  
Tél. : 032 315 12 53 ou 079 240 96 14

Si la météo est défavorable le jour prévu, le traitement se fera le lendemain.

Vous pouvez toujours nous joindre au 027 329 14 15 pour de plus amples renseignements. Toutefois nous tenions à vous informer que vous pourrez dès fin avril, début mai, retrouver le programme de traitements sur notre site web : [www.air-glaciers.ch](http://www.air-glaciers.ch).

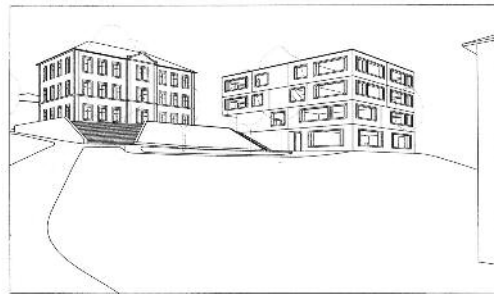
Nous vous rappelons aussi que les dates que nous vous communiquons aujourd'hui sont planifiées pour une saison dite "normale". Toutefois, nous accueillerons ce que le "ciel" voudra bien nous offrir comme météo et selon l'état de la végétation, il se peut que ce programme soit "tout chamboulé" !

Merci pour votre compréhension

Avec nos cordiales salutations  
AIR-GLACIERS SA

## NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DES COLLONGES: UNE ÉTAPE CONCRÈTE

La pose de la première pierre de la nouvelle école primaire des Collonges à La Neuveville, célébrée le 29 avril 2015, est un acte symbolique mais aussi une étape importante marquant la concrétisation d'un projet pour l'avenir. Dans un peu plus d'une année, les petits écoliers intégreront de toutes nouvelles classes modernes.



Autorités, représentants de l'enseignement et responsables du chantier ont marqué le coup lors de la partie officielle. Après les discours, une capsule temporelle a été placée dans les fondations de la future école primaire. Elle contient le discours du maire, les plans d'architecture, un dessin de chaque classe des écoles enfantines et primaires et un livre de Jean-Jacques Rousseau. *Les Rêveries d'un promeneur solitaire*, ouvrage dans lequel la région est citée et vantée par l'auteur dans la cinquième promenade, accompagnera les témoignages des élèves et des artisans du projet.

Comme le dit Roland Matti, maire de La Neuveville: *«réaliser une école, ce n'est pas un travail, pas un projet, pas une ambition. C'est une mission au service du futur.»*

### Chronologie

#### 2007

Concours d'architecture 85 candidatures, projet retenu du bureau ArgeNeu Zurich

#### Novembre 2011

votation populaire. Acceptation du crédit d'engagement de 9'118'440 francs

#### Février 2012

Mise à l'enquête publique. En parallèle, formation de la Commission de création

#### Janvier 2014

Octroi du permis de construire

#### Octobre 2014

Déménagement provisoire des classes primaires et début des travaux de déconstruction.

#### Février 2015

Travaux de terrassement

#### Avril 2015

Cérémonie de la pose de la première pierre  
Gros œuvre  
Second œuvre

#### Juin 2016

Inauguration prévue le 16.06.2016

### Contact - Municipalité de La Neuveville

Roland Matti / Maire de La Neuveville  
roland.matti@neuveville.ch  
079 314 20 32

Jean-Claude Scherler  
Secrétaire de la Commission de Réalisation  
jean-claude.scherler@neuveville.ch  
032 752 10 10

## COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE

### COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici le **11 mai 2015, au plus tard.**

#### BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, tél. 032 752 10 12, [compta@neuveville.ch](mailto:compta@neuveville.ch)

Le / la soussigné(e) passe commande ferme de ..... litres de mazout.

Normal

Eco

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. ....

Signature : .....

Date : .....

Livraison prévue dans le courant du mois de mai-juin 2015

## Appel d'urgence

Tél. 145 **Intoxications,  
appels d'urgence**



# Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch  
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

## SAMEDI 9 MAI 2015 À LA PLACE DE LA LIBERTÉ

(en cas de pluie à la Cave de Berne)

### Invitation A TOUTE LA POPULATION A la cérémonie des **Mérites culturels et sportifs**

\*\*\*\*\*

18h15  
**Début de la cérémonie**  
M. Andrea Olivieri, responsable du département des loisirs  
**Remise des mérites culturels et sportifs**  
Par M. Thierry Siegfried  
**Intermède musical**  
"Surprise Act"

19h30  
**Apéritif en collaboration avec la Zone Piétonne**  
Ouverture officielle de la Zone piétonne  
Allocution de M. Jean-Pierre Verdon, président du Conseil général  
Apéritif offert par la Municipalité de La Neuveville et servi par les  
Costumes Neuvevillois  
20h30  
**Animation Zone Piétonne**  
Soirée celtique avec le groupe "SPOON O'PORRIDGE"

### Nouveau cours d'Urban-Training La Neuveville 2520



Qu'est-ce que l'Urban-Training?

Méthode d'entraînement inédite à l'extérieur et en groupe. Motivant, préventif, sueur et bonne humeur seront de rigueur.

La nouveauté ? S'inspirer de l'environnement urbain, de mouvements fonctionnels pour s'entraîner.

Pour vous convaincre que ce cours est fait pour vous, venez déjà essayer le concept gratuitement le samedi 2 mai 2015 !



Exercices avec le mobilier urbain



Le plaisir, le dépassement de soi et le dépaysement seront garantis.

Où: 2520 La Neuveville  
Quand: les samedis à partir du 9 mai 2015  
Horaire: 10h00-11h15  
Tarifs: CHF 60.- pour 6 leçons  
Lieu de RDV: Place de la Liberté de la Neuveville

Inscription obligatoire: ou 079/761.44.39



### Activités sportives Au bord du lac !



Avec son marché printanier aux produits bio et artisanaux  
à La Neuveville

Le samedi 9 mai 2015 de 10h00 à 17h00





# Commune mixte de Plateau de Diesse

[www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

## HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	—	Ascension
Lundi	25.05.2015	—	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

## OUVERTURE DE LA BERGERIE DU HAUT

L'ouverture de la Bergerie du haut est prévue les 2 et 3 mai 2015. Le gardiennage sera assuré par Mme Anick Rousselet.

Pour des renseignements éventuels, vous pouvez vous adresser à Raphaël Bourquin au 079 935 65 93.

L'administration communale

## PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 9 mai, 23 mai, 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale



## COURS PRATIQUE ET MATINAL DE CHANT

Animé par Jacques Chételat

Diesse, salle paroissiale  
Samedi 2 mai de 9 h à 12 h

Prix de l'atelier : 20.- / Ouvert à tous

Inscriptions  
079 665 18 92  
[gad.diesse@gmail.com](mailto:gad.diesse@gmail.com)

## RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS AVIS AUX CITOYENS

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 14 mai sera avancée au mercredi 13 mai.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

## DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 23 AVRIL 2015

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 23 avril 2015 de la commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 4 mai au 4 juin 2015. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch).

L'administration communale

## ENERGIE ÉOLIENNE AU MONT-SUJET SÉANCES D'INFORMATION

Lors des prochaines votations fédérales du 14 juin prochain, la population de notre commune devra se prononcer, par un vote communal consultatif, sur le projet d'énergie éolienne au Mont-Sujet.

Afin que les citoyennes et citoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause, des séances d'information vont être organisées ces prochaines semaines, soit :

Sa. 09.05.15

Stand d'information

durant la Fête du printemps à Prêles

Je. 21.05.15

Séance d'information

au Complexe du Cheval Blanc de Lamboing à 19h30

Ve. 22.05.15

Séance d'information

à l'hôtel de l'Ours à Prêles à 19h30

Sa. 30.05.15

Stand d'information

à la déchetterie de Diesse de 10h00 à 11h30

N'hésitez pas à venir nombreux pour vous informer!

L'administration communale

## LIAISON DE BUS LAMBOING-ORVIN SÉANCES D'INFORMATION

Lors des prochaines votations fédérales du 14 juin prochain, la population de notre commune devra se prononcer, par un vote communal consultatif, sur le projet de liaison de bus Lamboing-Orvin.

Afin que les citoyennes et citoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause, deux séances d'information vont être organisées, soit :

Je. 21.05.15

Séance d'information

au Complexe du Cheval Blanc de Lamboing à 20h30

Ve. 22.05.15

Séance d'information

à l'hôtel de l'Ours à Prêles à 20h30

N'hésitez pas à venir nombreux pour vous informer!

L'administration communale

## TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes intéressées par l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00.

Administration communale et Bourgeoisie de Prêles

## Avis de construction

Requérants : Raoul et Patricia Humair-Conrad, La Communance 6, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Gicot & Partenaires, Ville 38, 2525 Le Landéron

Emplacement : Parcelle no 2705, Sur le Souhait 37 - Prêles, commune mixte de Plateau de Diesse

Projet : Construction d'une villa individuelle, pose de panneaux solaires et pompe à chaleur air-eau

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : 25 LC Fo ; 80 LR

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 avril 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

## Avis de construction

Requérant : Garage des 3 Sapins SA, Route de La Neuveville 40, 2515 Prêles

Auteur du projet : Fischer Architecte, Reuchenette 42, 2603 Péry

Propriétaire foncier : Garage des 3 Sapins SA, Prêles

Projet : Aménagement de places de parc pour machines agricoles avec un accès, Ch. des Noyers 2, parcelles nos 2236 et 2399, village de Lamboing

Zone : Industrielle et Artisanale

Dimensions : selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 24 avril au 24 mai 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Lamboing, le 24 avril 2015

Secrétariat communal

## Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

**Avis de construction**

**Requérants :** Mme et M. Sophie et Basile Wermeille, Rte de Diesse 34, 2516 Lamboing

**Représenté par :** Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

**Propriétaires fonciers :** Mme et M. Wermeille, Lamboing

**Projet :** Construction d'une maison familiale, parcelle no 2302, Champ la Dame 5, village de Lamboing

**Zone :** H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 1<sup>er</sup> mai 2015

Secrétariat communal

**PROGRAMME**

- 09h30 à 15h00
- Célébration Fête du printemps
- 09h30 à 11h45
- Troc des enfants
- 11h00
- Concert par la Fanfare Harmonie de Prêles
- 13h30
- Concert de chant par l'école de musique Jura bernois
- 15h00
- Fin de l'événement

**ANIMATION**

- Bungee Trampoline
- Bourse aux vélos
- Mini voitures

**MARCHÉ**

- Produits du Terroir
- Artisanat
- Marché des producteurs
- Pâtisseries / pains / tresses
- Restauration chaude

**BOURSE AUX VELOS**

Samedi 9 mai

**Fête de printemps**  
Halle de Prêles

**Vendez vos vélos  
ou trouvez votre nouveau vélo !**

Casques et accessoires acceptés.

Dépôt au stand du GAD  
dès 10h, retrait de 16h à 16h30

Finance d'inscription :  
Fr. 10.- + 10% sur les ventes réalisées

Renseignements : 079 665 18 92

**Appel d'urgence**

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications,**

**Nouvelles  
de l'administration****Nomination du président de la fondation  
faïtière du Musée des Beaux-Arts de Berne  
et du Centre Paul Klee**

Le Musée des Beaux-Arts de Berne et le Centre Paul Klee seront placés sous la direction stratégique d'un seul et même organe à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le Conseil-exécutif bernois a approuvé la création d'une fondation faïtière qui chapeautera ces deux institutions et a nommé les quatre représentants du canton qui siègeront à son conseil. Celui-ci sera présidé par M. Jürg Bucher, ancien directeur général du groupe La Poste Suisse.

A l'issue d'un long et dense processus, les deux grandes institutions culturelles que sont le Musée des Beaux-Arts de Berne (MBAB) et le Centre Paul Klee (ZPK) ont décidé de rapprocher leur direction stratégique, organisationnelle et artistique. L'objectif est de renforcer le rayonnement culturel national et international de Berne. La clé de cette coopération rapprochée entre les deux musées est une « fondation faïtière », qui en sera l'organe stratégique commun et qui se substituera aux conseils de fondation respectifs du MBAB et du ZPK. Le Conseil-exécutif a donné son aval à la création de cette fondation faïtière, qui se mettra à l'œuvre le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Il a simultanément nommé les quatre représentants du canton qui siègeront au conseil. Ce dernier comptera 14 à 18 membres. Outre le canton, la ville de Berne, la Bourgeoisie de Berne par sa fondation Paul Klee, ainsi que les fondations du Musée des Beaux-Arts et du Centre Paul Klee participeront à la fondation faïtière.

Jürg Bucher nommé à la présidence du conseil de fondation

Le gouvernement bernois a nommé M. Jürg Bucher, 67 ans, à la présidence du conseil de la fondation faïtière. Ancien directeur général du groupe La Poste Suisse et directeur de PostFinance, M. Bucher travaille actuellement à son compte et siège depuis l'automne 2012 dans divers conseils d'administration ou conseils de fondation d'organisations économiques, culturelles ou sportives. Il est président du conseil d'administration de la Valiant Holding & Bank SA et membre du conseil d'administration du Menuhin Festival de Gstaad et du conseil de la fondation Sasso San Gottardo notamment. Les autres personnes nommées par le Conseil-exécutif au conseil de la fondation faïtière sont M. Marcel Brühlhart, chef du projet de rapprochement des deux musées, M. Alex Wassmer, président de la bernische Kunstgesellschaft [société bernoise pour les arts] jusqu'en 2013 et actuel président et délégué du conseil d'administration de la KIBAG Holding SA, basée à Zurich, dont il est également actionnaire principal et président de la direction, ainsi que M. Ulrich Glarner, chef de l'Office de la culture du canton de Berne.

**De multiples défis pour le conseil de fondation**

Le nouveau conseil de fondation aura d'importantes fonctions stratégiques : une de ses missions consistera à mettre en œuvre les principes directeurs établis en 2013 dans l'intérêt de Berne comme canton d'arts et de musées. Il est également appelé à concrétiser le potentiel synergique en termes de contenu, de structure et de ressources et à se saisir des nouvelles tâches en relation avec le legs Gurliitt en en faisant un atout et un potentiel.



# Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30  
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

**MAI**  
**Samedi 2**  
**Lundis 4, 11**

**de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

## Avis de construction

**Requérants** : Mme et M. Camille et Alain Favre, ch. de Prapion 6, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet** : Sunier menuiserie Sàrl, ch. des Auges 10, 2518 Nods

**Emplacement** : Parcelle n° 2263, au lieu-dit route de Chasseral 123, 2518 Nods

**Projet** : Agrandissement du balcon existant et création d'un escalier en bois

**Dimensions** : Selon plans déposés

**Construction** : Selon plans déposés

**Zone** : H1

**Dérogation** : 25 LCFo

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 mai 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1<sup>er</sup> mai 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

## Avis de construction

**Requérante** : Swisscom Broadcast AG, Ostermündigenstrasse 99, 3050 Bern

**Auteur du projet** : Max Hitz, bureau d'ingénieurs, Tiefenastrasse 2, 3048 Worblaufen

**Emplacement** : Parcelle n° 2236, au lieu-dit Chasseral, commune de Nods

**Projet** : Installation d'un nouveau système d'antennes DAB à 44.50m (Digital Audio Broadcasting)

**Dimensions** : Selon plans déposés

**Construction** : Selon plans déposés

**Zone** : Agricole

**Dérogation** : 24 LAT

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 avril 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

## RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

**1 et 2 mai 2015**

**A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.**

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

**RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier DONT LES ANSES AURONT ETE PREALABLEMENT RETIREES, mais en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles pour être mis dans la benne !**

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE



## FOIRE DE NODS LE 9 MAI 2015

Divers stands et produits du terroir  
Vente de fleurs  
**SFG Nods**  
(en faveur du camp d'été pour les jeunes)

Dès 9h00 : Cafés et croissants  
Vente de pains et pâtisseries maison

Dès 11h45 : Restauration

## Avis de construction

**Requérants** : Christophe Bonjour et Cindy Andrey, Neuenburgstrasse 69, 3236 Gampelen

**Auteur du projet** : Sébastien Droz, Ingénieur civil, Bafert 3, 3235 Erlach

**Projet** : Construction d'une villa familiale à usage de résidence principale sur RF 2556 du ban de Nods, Impasse des Lutins 10, 2518 Nods

**Zone** : Plan de quartier « Pierre-Grise Est »

**Dérogation** : Aucune

**Dimensions** : suivant plans et profils

**Protection des eaux** : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 24.04.2015

Administration communale

## SORTIE DES AÎNÉS 2015

La traditionnelle sortie des aînés aura lieu cette année le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver cette date. Les invitations suivront en temps utile.

Conseil communal

## Avis de construction

**Requérants** : Frédéric et Fanny Sculati, Impasse des Lutins 8, 2518 Nods

**Auteur du projet** : Frédéric et Fanny Sculati, Impasse des Lutins 8, 2518 Nods

**Projet** : Construction d'un couvert en bois sur terrasse existante sur RF 2557 du ban de Nods, Impasse des Lutins 8, 2518 Nods

**Zone** : Plan de quartier « Pierre-Grise Est »

**Dérogation** : Aucune

**Dimensions** : suivant plans et profils

**Protection des eaux** : S 3

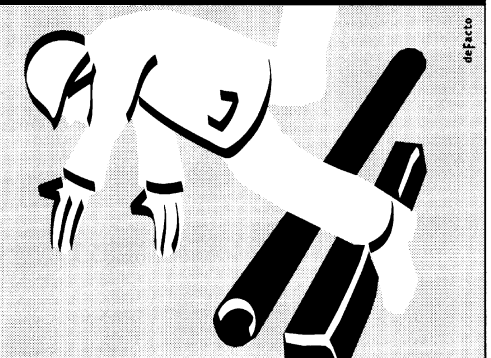
La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 24.04.2015

Administration communale

## Nous aidons là où il est utile!



Conseils dans le guide «**Premiers secours sur le lieu de travail**» de l'Alliance suisse des samaritains.

Téléphone 062 286 02 00

 **samaritains**

# Nouvelles de l'administration

## Majorité favorable à un nouveau mode de financement des hébergements d'urgence souterrains pour requérants d'asile

Une majorité de la Commission de la sécurité (CSéc) du Grand Conseil bernois défend la proposition du gouvernement, qui souhaite que les centres d'hébergement d'urgence souterrains pour requérants d'asile soient désormais financés par structure, et non plus par personne. Elle considère que cela permettra au canton de disposer rapidement de places d'hébergement en cas de besoins accrus, tout en garantissant aux exploitants la couverture des frais de gestion des centres. Par ailleurs, la commission propose au Grand Conseil d'approuver les comptes annuels du Fonds de loterie et du Fonds du sport, ainsi que le crédit pour le centre de formation et de perfectionnement de la Police cantonale, à Riedbach.

Sur les quelque 2300 places d'hébergement pour requérants d'asile disponibles dans le canton de Berne en centre collectif, 550 sont aménagées dans des abris souterrains de la protection civile. Or, le coût de fonctionnement des centres souterrains est plus élevé que celui des centres en surface. De plus, comme les requérants d'asile sont logés en priorité dans les centres en surface en cas de recul du nombre de demandes, les exploitants des centres d'hébergement souterrains peuvent rencontrer des difficultés à couvrir leurs coûts d'exploitation. Etant donné que le Secrétariat d'Etat aux migrations table sur une hausse du nombre de requérants d'asile, le Conseil-exécutif, responsable de la mise en œuvre, se refuse pour l'heure à fermer tout centre d'hébergement. Aussi propose-t-il au Grand Conseil de changer le mode de financement des centres d'hébergement collectifs souterrains et d'adopter un financement par structure plutôt que l'actuel financement par personne. Le crédit d'engagement proposé se monte à 1,1 million de francs par an sur la période allant de 2015 à 2017.

## Majorité favorable au nouveau mode de financement

La Commission de la sécurité (CSéc) soutient cette proposition gouvernementale à la majorité. Elle observe que la planification et l'exploitation des centres d'hébergement s'avèrent complexes face aux fluctuations du nombre de requérants d'asile. Elle souhaiterait au fond supprimer les centres d'hébergement d'urgence souterrains, mais elle est bien consciente que c'est impossible dans le contexte actuel. Une minorité de la commission s'oppose au changement du mode de financement, car cela revient, selon elle, à créer une solution de financement spécifique applicable à une seule catégorie de centres et à certains exploitants seulement. Cette minorité pense, en outre, que le nombre de requérants va bientôt augmenter, de sorte qu'aucun centre n'aura plus de difficulté de financement. La CSéc propose au Grand Conseil par 9 voix contre 5 et 3 abstentions d'approuver le crédit d'engagement nécessaire au nouveau mode de financement.

## Discussion au sujet de la répartition des recettes de la loterie

La part du Fonds de loterie du canton de Berne aux bénéfices de Swisslos s'est élevée à près de 54,9 millions de francs l'an dernier, dont 25% ont été reversés au Fonds du sport et 20%, au Fonds d'encouragement des activités culturelles. A la fin de l'année dernière, le solde net du Fonds de loterie se montait à près de 14,6 millions de francs et celui du Fonds

du sport, à 27,6 millions de francs environ.

La CSéc est globalement favorable à la pratique régissant la répartition des recettes de loterie et se félicite de la stabilisation du Fonds du sport. Une minorité estime toutefois qu'il faudrait verser plus d'argent au Fonds du sport. La majorité juge que la répartition actuelle est bonne, notamment en considération du fait que le sport et les organisations sportives reçoivent déjà des financements, avant même que le bénéfice de Swisslos soit distribué aux fonds de loterie cantonaux. La CSéc propose à l'unanimité au Grand Conseil d'approuver les comptes annuels du Fonds de loterie et du Fonds du sport. Lors du vote relatif au Fonds de loterie, sept membres se sont abstenus.

## Crédit pour le centre de formation et de perfectionnement de la Police cantonale

La Police cantonale bernoise veut regrouper au POLY-Zentrum Riedbach tous ses services de formation et de perfectionnement, ainsi que son domaine spécialisé « chiens de police ». Pour financer ce projet, le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil un crédit annuel de 500 000 francs pour les frais de location et un crédit unique de 750 000 francs pour équiper les locaux. La CSéc soutient cette proposition à l'unanimité. Elle estime que le regroupement des services de formation et de perfectionnement est judicieux pour la Police cantonale et que le site se prête bien à l'accueil des chiens de police. La commission approuve aussi cette solution car elle permet une baisse des coûts.

## Réduire l'affluence aux heures de pointe en retardant le début des cours

**Le canton de Berne va examiner si le recul du début des cours des écoles moyennes et des écoles professionnelles serait susceptible de décongestionner les transports publics. Il organise un sondage auprès des enseignants, élèves et parents d'élèves de trois gymnases de la région bernoise pour vérifier l'acceptation d'un tel projet. Les résultats de l'enquête seront disponibles cet automne.**

Les transports publics de l'agglomération bernoise sont souvent bondés matin et soir aux heures de pointe. Une des raisons en est que les pendulaires et de nombreux élèves empruntent les trains, les bus et les trams au même moment. Or il suffit d'arriver juste avant ou juste après cette période d'affluence pour trouver de la place dans les transports publics. La présidente du gouvernement Barbara Egger-Jenzer se dit convaincue que le recul du début des cours serait un bon moyen de mieux répartir la fréquentation des transports publics. Elle estime que l'extension du réseau de transports publics et du réseau routier ne doit pas être le seul moyen de résoudre les problèmes de transports. Cela passe à ses yeux aussi par un changement des habitudes professionnelles et du mode de vie.

## Techniquement possible et faisable

D'après les études préliminaires réalisées par la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE), il suffirait que les élèves empruntent les transports publics une heure plus tard pour lisser la fréquentation. Les estimations montrent que si l'on reculait d'une heure le premier cours des trois gymnases de Berne-Neufeld, de Berne-Kirchenfeld et de Köniz-Lebermatt, il y aurait jusqu'à 1000 pas-

sagers en moins dans les transports publics de l'agglomération bernoise à la période d'affluence du matin. La faisabilité de ce projet a dans un premier temps été analysée à partir de l'hypothèse d'un début de cours à 9 heures au gymnase du Neufeld. Cette étude a montré que le recul du début des cours pose certes un défi, mais qu'il est possible sur le principe.

## Impact sur la formation

L'impact de cette mesure sur les élèves et leur formation est plus difficile à estimer. Reculer la première heure de cours repoussera aussi la dernière dans bien des cas. Cela aura un impact sur le temps pouvant être consacré aux activités extrascolaires, mais surtout au travail personnel, qui est un facteur important pour la qualité de la formation.

## Vérifier l'acceptation du projet

Pour déterminer si les élèves, parents d'élèves et enseignants accepteraient cette mesure et pour en estimer l'impact sur la volonté d'apprentissage et les activités extrascolaires des élèves, le canton va maintenant réaliser un sondage en ligne, qu'il a confié à un institut de recherche indépendant. Ce sondage doit également permettre de recueillir des informations sur le mode de mobilité réel des élèves. Ses résultats seront disponibles à l'automne. Sur la base d'études complémentaires, la TTE et la Direction de l'instruction publique se prononceront ensuite sur le projet, sachant que l'acceptation et l'impact de la mesure sur la formation seront tout aussi déterminants que son effet sur les transports.

## Initiative constitutionnelle « Stop fracking » Le Conseil-exécutif favorable à l'initiative

Le Conseil-exécutif du canton de Berne est favorable à l'interdiction de la technique de fracturation hydraulique, ou fracking. Il estime qu'elle présente trop de risques pour l'environnement, et que l'exploitation de ce genre de gisements est contraire à la stratégie énergétique cantonale. Il propose donc au Grand Conseil d'adopter l'initiative «Stop fracking» sans présenter de contre-projet.

Le 20 juin 2014, le comité d'initiative «Stop fracking» a déposé une initiative constitutionnelle intitulée « Non à l'intoxication de nos sols par la production de gaz naturel ». Lancée par Les Verts, cette initiative réclame l'interdiction de l'extraction d'hydrocarbures, notamment de gaz naturel et de pétrole, à partir de gisements non conventionnels. Ces gisements ne peuvent être exploités qu'avec la technique de la fracturation hydraulique (fracking), qui nécessite une grande quantité d'eau et parfois des produits chimiques toxiques.

Le Conseil-exécutif préconise donc l'interdiction de cette technique d'extraction. Il estime qu'elle présente trop de risques pour l'homme et l'environnement, car c'est une menace pour la nappe phréatique et l'eau potable. Il ajoute que favoriser l'exploitation de gaz et de pétrole est contraire à la stratégie énergétique cantonale, qui mise sur la promotion des énergies renouvelables afin de remplacer les énergies fossiles.

# Dans nos paroisses

## Paroisse réformée de La Neuveville

### Dimanche 3 mai

10h Culte régional à Diesse avec le pasteur Marc Balz  
9h 30 Départ du mini-bus Margrit devant la Coop

### Mardi

20h, Battoir de Diesse, conférence « Prévenir le risque suicidaire chez l'enfant et l'adolescent. Que dire - que faire, comment se comporter ? », par Jean-Michel Reinert, psychothérapeute. En collaboration avec la main tendue.

### Mercredi

10h Recueillement, Blanche Eglise  
20h, rencontre du groupe lecture à la salle Schwander

### Jeudi

Le pasteur Ebbutt célèbre le culte à 18h30 dans la communauté des sœurs protestantes de Grandchamp/NE. Bienvenue à toute personne intéressée.

### Vendredi

**Pas de culte de l'enfance ce vendredi 1<sup>er</sup> mai.**

### Reprise le 8 mai.

Les pasteurs et les animateurs de la région seront au camp de préparation à la confirmation avec les catéchumènes des 3 paroisses du vendredi au dimanche au centre des Mottes.

Le culte de confirmation et baptême aura lieu le dimanche 10 mai à 10h avec sainte Cène et lâcher de colombes.

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57  
Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82  
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20  
[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

## Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

### Sonntag 3. Mai

10.30 Uhr, Rebbaumuseum Ligerz: Gottesdienst zur Hoferöffnung. Mit den Pan-Dreams Biel-Seeland, Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi.

### Amtswochen

27. April bis 7. Juni: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi  
(079 439 50 99)

## Paroisse catholique de La Neuveville

### Samedi 2 mai

18h Messe à Diesse

### Dimanche 3 mai

10h Messe à l'église paroissiale

### Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

### Jeudi

8h30 Messe à l'église paroissiale

### Dimanche 10 mai

10h Messe à l'église paroissiale

Fête des mères / 1<sup>ère</sup> communion

**Horaires du catéchisme**

**Première Communion, retraite**

Mercredi 6 mai de 15h à 17h

Jeudi 7 mai de 10h à 16h

Vendredi 8 mai de 10h à 16h

**Première Communion**

Dimanche 10 mai dès 9h40 sous l'église

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail : [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch) / Site Internet : [www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

### Dimanche 26 avril

Dimanche 3 mai

Culte à Diesse, 10h00, cène, service de voitures, voir ci-dessous

### Prévenir le risque suicidaire

Conférence donnée par Monsieur Jean-Michel Reinert, psychothérapeute. Mardi 5 mai à 20h00 au Battoir de Diesse, entrée libre collective (voir communiqué dans ce même numéro)

### Fête des Mères

Dimanche 10 mai, le culte des familles sera animé par les enfants du catéchisme. A travers un récit de la Bible,

ils nous feront découvrir l'univers passionnant de l'abeille

### Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35 Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; Si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, passage également à 9h50 centre du village de Diesse.

### Accès à l'église

Pendant toute la durée des travaux l'accès au parking de la paroisse est assuré. Vous pouvez donc venir au culte comme habituellement!

### Site internet

Allez visiter notre site internet, photos, plan des cultes, messages, activités paroissiales; [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

## Paroisse de Nods

### Dimanche 3 mai

Diesse, 10h. Culte régional.

Du 1<sup>er</sup> au 3 mai, les jeunes des 3 paroisses de notre région seront en camp de préparation de leur confirmation avec leurs pasteurs et leurs catéchètes.

Merci de les porter dans vos pensées et vos prières.

### Dimanche 10 mai

Nods, 10h. Culte préparé par les enfants du cycle I avec pour thème : « L'eau »

Une petite attention sera offerte à chaque maman.

Collation à l'issue du culte.

Bienvenue à chacune et chacun

### Contacts

#### Pasteure : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - [mlkrafft@bluewin.ch](mailto:mlkrafft@bluewin.ch)

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sausier

Téléphone. 032 751 40 83 - [sausiermireille@bluewin.ch](mailto:sausiermireille@bluewin.ch)

## Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

### Vendredi

Heure de Joie (8eH - 10eH) 19h00 à 21h00

chez famille Geiser (Route de Neuchâtel 18)

### Dimanche 3 mai

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter, St-Cène

- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos

- Explorateurs: 1ère à 4ème Harmos

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - tél : 032 751 36 65

## Eglise Adventiste - Services religieux

Pas d'informations reçues

## Pharmacie

Week-end et jours fériés : 0842 24 24 24

Pendant la semaine : 0844 843 842

### Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **No 0900 900 024** (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

### Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

# Agenda

## SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.  
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

## SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

## ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)  
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**  
Tél. 032 752 10 77

## BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

## SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch) N° d'urgence : 0848 20 25 20

## SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)  
Adresse e-mail: [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)  
Site internet: [www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

## SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

## ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

## SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00  
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

## COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

## BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

## JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)  
Tél. 032 751 49 49

## FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

## MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)  
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour ! Découvrez-les sans plus attendre !

## CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / [www.latourderive.ch](http://www.latourderive.ch)

Tous les spectacles sont à 20h30

Vendredi 8 mai à 20h30 Vincent Vallat - chanson française

## CHŒUR MOSAÏQUE

Répétitions : les lundis 4, 11 et 18 mai à 20h à la Maison de paroisse protestante



**Tél 143**  
La Main Tendue